

Vivre à Flaxlanden



Informations municipales

N° 109 juillet-août 2022

Les participants à la Journée Citoyenne 2022

Le Mot de Madame la Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les écoles élémentaire et maternelle du village ont été désertées par les écoliers.

Pourtant la rue des Ecoles, depuis le lundi 11 juillet, résonne de cris d'enfants, ceux inscrits aux animations d'été.

Dans le bâtiment vide, à l'étage, un employé des services techniques, Claude Buchmann, s'active pour que tout soit prêt pour la Rentrée : les salles de classe, les couloirs, ...

Le timing est serré et septembre arrivera vite...

Sur le chantier de « La Maison Pour Tous » des ouvriers s'affairent également : peinture, carrelage, aménagements intérieurs...

Les rues du village sont désertes. Il est certain que les températures élevées incitent à rester au frais. Même le Flax'laàda est passé aux horaires d'été.

Bref, c'est les vacances. Certains partiront dans des contrées lointaines, d'autres iront faire des randonnées dans le massif vosgien ou bien lézarderont dans leur jardin. Il ne faut pas oublier ceux qui travaillent toujours et qui trouvent que leurs congés sont encore loin.

Les conditions climatiques exceptionnelles ne nous ont pas empêchés d'organiser, le dimanche 3 juillet, un repas champêtre pour les seniors du village, étant donné qu'en Décembre 2021 le traditionnel repas de Noël n'avait pu avoir lieu. Une équipe dynamique a installé les tables sous les frondaisons des arbres situés à proximité de la salle des sports et assuré le service.

Les retours des participants sont unanimes : « c'était super ».

Le concept devrait être reconduit l'année prochaine.

Je vous donne rendez vous le 31 juillet pour le passage du tour d'Alsace à Flaxlanden.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à toutes et à tous un bel été.

La maire
Francine Agudo-Perez

MAIRIE DE FLAXLANDEN 5, rue de Bruebach 68720 Flaxlanden

Tél : 03.89.06.25.44 - Fax : 03.89.06.44.34

Mail : accueil@flaxlanden.fr - Site internet : www.vivreaflaxlanden.com

Heures d'ouverture : lundi à vendredi - 9h00 à 12h00 et les lundis et mercredis de 14h00 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ouverture les mercredis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tél : 03 89 57 48 62 - Mail : bibli.flaxlanden@gmail.com

Démission et remplacement d'un conseiller municipal

Suite à la démission de Mme Béatrice DROHMANN le 18 mai 2022, M. Jean-Paul ORZECHE a rejoint le conseil municipal de Flaxlanden en tant que conseiller municipal.

Demande de subvention pour la création d'un dispositif de vidéoprotection. Décision modificative du budget principal

Suite à un diagnostic réalisé par la gendarmerie, la décision de l'installation d'un dispositif de vidéoprotection a été prise.

Il aura pour but :

- de dissuader par la présence ostensible de caméras,
- de réduire le nombre de faits commis,
- de renforcer le sentiment de sécurité,
- de permettre une intervention plus efficace des services de sécurité,
- de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

Le coût d'achat des 5 caméras nécessaires est estimé à 32 951.96€ HT.

Subventions :

Grand Est :

13 180.79€ soit 40%

Collectivité Européenne d'Alsace :

6 590.39€ soit 20%

Apport de la commune :

13 180.78€ soit 40%.

Demande d'aide de l'Etat aux investissements des bibliothèques territoriales (DGD) – Equipement mobilier, signalétique et matériel

Concernant la nouvelle Bibliothèque l'espace sera modulable afin de permettre la tenue d'activités culturelles variées. L'aménagement présentera des qualités esthétiques correspondant à une volonté de concevoir un lieu ouvert à tous, à la fois chaleureux, lumineux, moderne et fonctionnel. L'espace sera convivial et chaque

utilisateur sera accueilli dans un cadre respectueux de chacun et confortable.

L'implantation des différents secteurs et les collections seront facilement identifiables grâce à une signalétique appropriée et à une circulation aisée.

Le choix et la disposition du mobilier permettront d'identifier les espaces suivants :

* Un espace d'accueil avec une banque de prêt de grandeur suffisante pour accueillir les adhérents et effectuer les retours et les emprunts

* Un espace de prêt et consultation pour adultes/ados incluant du mobilier de confort pour la lecture et la consultation d'ouvrages

* Un espace de prêt et consultation pour enfants incluant un espace destiné à la petite enfance.

* La configuration et la superficie des deux espaces prévus pour le rangement nous permettent d'envisager l'aménagement d'un coin détente pour les adolescents, ainsi qu'un espace cocooning pour les plus petits et leurs parents.

Le coût de cette opération est estimé à 57 980.53 € HT

Plan de financement :

* Contributions publiques :

DGD

28 990.27€ soit 50%

* Contributions privées :

Autofinancement

18 990.26 € soit 32.75%

Don de l'association 2ABF

10 000.00 € soit 17.25%

Avenant à la convention portant sur le financement du réaménagement et de l'utilisation du Club House de Tennis de Zillisheim

Le 5 juillet 2021, une convention tripartite portant sur le financement du réaménagement et de l'utilisation du Club House de Tennis de Zillisheim a été signée entre les communes de BRUNSTATT-DIDENHEIM, ZILLISHEIM et FLAXLANDEN.

L'enveloppe financière prévisionnelle pour ces travaux avait été fixée initialement à 4 080.00€ TTC. Elle sera

in fine de 5 937.99€ TTC.

Donc pour chacune des trois communes la participation financière effective sera de 1 979.33€ TTC.

Rajout du lot 21 dans le cadre du projet de restructuration de l'école, la création d'un accueil périscolaire, d'une bibliothèque et d'un local associatif à Flaxlanden.

Lors de la prise de fonction du Conseil Municipal en 2020, il existait un manque de clarté concernant le projet de restructuration de l'école.

La commune a donc organisé une réunion regroupant l'ensemble des acteurs de ce projet, à savoir, les représentants de Mulhouse Alsace Agglomération, d'AMRS architectes, de la CAF et de la commune, pour faire un état des lieux.

Nous nous sommes aperçus que le lot office-laverie était inexistant.

Il a donc été nécessaire de le rajouter dans le lot n°21.

Un appel d'offre a été lancé.

Nous attendons les retours des entreprises.

Organisation du temps scolaire

Suite au Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, permettant aux communes qui le souhaitent de revenir au rythme des 4 jours, après avis des conseils d'écoles et autorisation donnée par le Directeur académique des services de l'Education Nationale, le Conseil municipal a approuvé le maintien à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2022 (8h00-11h30 et 13h30-16h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Modification de la durée des concessions du cimetière communal

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la durée de concessions du cimetière communal à 15 ans à l'identique des concessions du columbarium et des caves-urnes.

Ainsi la concession du cimetière pleine-terre sera de 50.00€ le m² pour 15 ans.

Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants

Une réforme des règles de publicité des collectivités territoriales est entrée en vigueur le 7 octobre 2021.

Ainsi à compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur leur site internet. Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de

la commune de Flaxlanden afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le conseil a décidé de choisir la modalité par affichage papier de la publicité des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel.

Projet de délibération concernant un recours contre le Plan de Gestion des Risques Inondation 2022/2027

Les collectivités haut-rhinoises se sont fortement mobilisées en 2021 lors de la consultation pour le PGRI Rhin Meuse 2022/2027.

Suite à cette consultation quelques modifications ont été apportées au document et présentées lors de la commission inondation du 28 janvier 2022.

Néanmoins, la rédaction de certaines dispositions restant particulièrement problématiques, RIVIERES de Haute-Alsace, ainsi que de nombreuses collectivités haut-rhinoises, ont demandé de nouvelles adaptations à la

Préfecture de la Région Grand Est. Le sujet le plus pénalisant concerne la non prise en compte des aménagements hydrauliques (bassins de rétention) dans la qualification de l'aléa.

Le Conseil :

- se questionne sur le coût du recours,
- soutient la démarche de RIVIERES de Haute-Alsace,
- autorise Mme la Maire à soutenir le recours gracieux à l'encontre du PGRI Rhin Meuse aux côtés de RIVIERES de Haute-Alsace et à signer tous les documents y afférents
- autorise Mme la Maire à former un recours contentieux à l'encontre du PGRI Rhin Meuse en cas de non aboutissement du recours gracieux et à signer tous les documents y afférents.

**Prochain conseil municipal
le 15 septembre 2022**

Informations et divers



MAIRIE DE FLAXLANDEN

Horaires d'ouverture au public

du lundi 4 juillet au samedi 27 août 2022 :

Lundi	10h-12h	15h-18h
Mardi	10h-12h	-
Mercredi	10h-12h	15h-18h
Jeudi	10h-12h	-
Vendredi	10h-12h	-



03 89 06 25 44



accueil@flaxlanden.fr



Fermeture estivale :

- Les 18 et 19 juillet 2022
- Du 8 au 12 août 2022



Bibliothèque municipale

La bibliothèque restera ouverte, tout l'été, en accès libre les **mercredis de 17h à 19h**.

Informations et divers (suite)

Enlèvement des nids de guêpes ou de frelons :



Nos sapeurs pompiers n'interviennent plus pour l'enlèvement de nids de guêpes ou frelons. Il faut dorénavant contacter une société privée.

Programme de balayage mécanisé



La balayeuse passera dans nos rues les lundis 18 juillet et 12 septembre. Nous vous remercions par avance de ne pas laisser vos véhicules stationnés sur la chaussée lors de ces interventions.

Rappel nuisances sonores



Les travaux de jardinage ou de bricolage avec des appareils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc.. ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 19h00**. Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires d'animaux, notamment de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Défibrillateur cardiaque

Un nouveau défibrillateur cardiaque automatique vient d'être installé à l'extérieur de la mairie. En cas de besoin, ayez le bon réflexe.

Changement d'horaire des collectes des déchets ménagers

ATTENTION : Un changement de jour de collecte est intervenue : à partir du 4 juillet 2022 les poubelles marrons seront ramassées le **MARDI APRÈS-MIDI**.

Le calendrier de collecte des déchets du 2ème semestre 2022 est disponible en mairie.

2ème semestre 2022	POUBELLE MARRON MARDI APRÈS-MIDI Déchets ménagers	POUBELLE BLEUE POUR COMPOST Déchets verts	POUBELLE VERTE Déchets verts	POUBELLE NOIRE Déchets ménagers
JUILLET	4, 11, 18, 25	5, 12, 19, 26	6, 13, 20, 27	7, 14, 21, 28
AOUT	1, 8, 15, 22, 29	2, 9, 16, 23, 30	3, 10, 17, 24, 31	4, 11, 18, 25
SEPTEMBRE	5, 12, 19, 26	6, 13, 20, 27	7, 14, 21, 28	8, 15, 22, 29
OCTOBRE	1, 8, 15, 22, 29	2, 9, 16, 23, 30	3, 10, 17, 24, 31	4, 11, 18, 25
NOVEMBRE	5, 12, 19, 26	6, 13, 20, 27	7, 14, 21, 28	8, 15, 22, 29
DÉCEMBRE	1, 8, 15, 22, 29	2, 9, 16, 23, 30	3, 10, 17, 24, 31	4, 11, 18, 25

LES POUBELLES JAUNES SONT RAMASSÉES LE MATIN DE BONNE HEURE - PENSEZ À LES SORTIR LA VEILLE

LES POUBELLES MARRONS SONT DÉORMAIS RAMASSÉES L'APRÈS-MIDI

LES COLLECTES SONT MAINTENUES TOUS LES JOURS FÉRIÉS

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Opération Tranquillité Vacances

La période des vacances approche et de nombreux domiciles seront inoccupés.

Pensez aux différentes démarches que vous pouvez effectuer afin d'éviter de mauvaises surprises au retour. Vous pouvez signaler vos dates d'absence à la Gendarmerie de Lutterbach (03-89-52-12-12). Ils programmeront leurs patrouilles afin d'accentuer la surveillance. Vous pouvez aussi télécharger le formulaire «Opération Tranquillité Vacances» sur le site internet www.flaxlanden.fr ou le récupérer en Mairie

Il y a plus de 20 ans, en janvier 2002, Marc Glotz publiait dans le Flax Info n°63 un article qui relatait la vie bien remplie d'un de nos anciens maires : Marcel Zwiller.



Bien connu dans le village, nombreux sont ceux qui se souviennent encore de cette personnalité qui a marqué le développement de Flaxlanden et dont le nom a été donné à une rue de la commune mais également à l'École Maternelle où il est bien lisible sur la façade principale.

Anne Rieffel

MARCEL ZWILLER

Marcel Zwiller est né le 24 novembre 1919 à Zimmersheim. Son père, Joseph, était ouvrier à la SACM ; sa mère Cécile Wunnenburger vendait au marché des fleurs de sa production. Très tôt, l'enfant fut remarqué par son instituteur qui lui donna des cours particuliers. Après le certificat d'étude, il obtint un brevet commercial puis, à l'époque de la crise de 1936, travailla pendant un an chez son oncle, agriculteur à Zimmersheim. Il trouva ensuite un emploi d'auxiliaire au Trésor Public, avant d'effectuer son service militaire du 10 juin au 12 décembre 1940, puis de connaître l'ambiance des camps de jeunesse en Bourgogne, au début de la guerre.

De retour en Alsace, Marcel Zwiller épousa le 8 août 1942 Marguerite Meyer, de Flaxlanden, qui lui donna trois enfants. À l'époque, il ignorait encore qu'il allait être incorporé de force dans l'armée allemande en avril 1943. Envoyé sur le front de l'Est, il vit brûler le ghetto de Varsovie, fut blessé à la jambe sur les rives du Dniepr et passa onze mois à l'hôpital militaire de Passau, avant de repartir pour le front de la Baltique. Là, il réussit à désertier en s'embarquant clandestinement sur un bateau militaire allemand qui tomba plus tard aux mains des Anglais. Fait prisonnier, il parvint à s'évader pour rejoindre une unité française et rentrer enfin chez lui en mai 1945.



Marcel Zwiller resta marqué à vie par les scènes d'horreur qu'il avait vécues, et par la perte de plusieurs de ses amis. Antimilitariste convaincu, il était fier de n'avoir pas tiré une seule fois sur un adversaire durant toute la durée des hostilités. Son engagement au service de la vie associative de Flaxlanden trouvait ses racines dans son expérience d'incorporé de force. Selon lui, les jeunes devaient apprendre à se connaître mutuellement à travers des rencontres amicales, et ne plus se laisser enrôler pour faire la guerre. Président de l'Union Sportive de 1948 à 1967, il créa les conditions nécessaires au développement du basket dans le village. Sous sa direction, plusieurs équipes conquièrent le titre de champion du Haut-Rhin ou même d'Alsace, et la Fédération française lui attribua une médaille d'or pour la bonne organisation du tournoi féminin international à Mulhouse dans les années 1950.

Avec le curé Etienne Bilger et le maire Arthur Gantzer, Marcel Zwiller fit partie en 1949 des sept fondateurs de l'Union Saint-Wendelin. De 1962 à 1995, il présida cette association destinée à « organiser et développer les œuvres sociales et charitables de la paroisse. » L'acquisition d'une maison en face de l'église permit notamment d'accueillir des conférenciers, et de proposer des séances hebdomadaires de cinéma. Son engagement au service de la paroisse l'amena à siéger au conseil de fabrique à partir de 1977 et à en accepter la présidence en 1985.

Élu au conseil municipal en 1953, il se passionna également pour la gestion communale, devint adjoint au maire en 1959 et, après le décès de son prédécesseur, Arthur Gantzer (1880-1962), occupa les fonctions de maire de 1962 à 1977.

L'Histoire de Flax (suite)

La population de Flaxlanden doubla pratiquement durant ces années, passant de 570 à 1084 habitants. Marcel Zwiller accompagna le mieux possible l'implantation de nombreuses maisons et l'intégration de nouveaux habitants, entre autres par la construction de l'école maternelle au cœur du village et par l'installation de locaux destinés à l'animation socioculturelle en sous-sol. Sa carrière professionnelle se déroula essentiellement au Trésor Public, et le conduisit au poste de trésorier principal au Centre Hospitalier de Mulhouse de 1976 à 1980. Cette fonction n'étant pas compatible avec l'exercice du mandat de maire, il ne présida plus le conseil municipal après les élections de 1977, mais continua d'y siéger jusqu'en 1989. Membre du comité départemental de la Mutuelle du Trésor à partir de 1948, et président des vergers collectifs de production de pommes Vercoflax après 1979, il joignait à ses multiples activités une passion pour l'histoire. On ne pouvait qu'être frappé par sa vaste culture. Entre 1977 et 2000, il donna dans 61 numéros du bulletin communal des articles sur le passé de Flaxlanden, signés simplement « Le chroniqueur ». Membre de la Société d'Histoire du Sundgau depuis de nombreuses années, il y publia une étude sur l'église de Flaxlanden et une autre sur le peintre Louis Inwiller.



Son engagement au service du prochain lui valut d'être nommé chevalier du Mérite Social en 1962, des Palmes Académiques en 1973 et de l'Ordre National du Mérite en 1993. À son décès le 8 mars 2001, succéda celui de son épouse le 26 décembre.

Ce qui perçait chez Marcel Zwiller, derrière sa gentillesse et son humilité, c'était son amour et son respect de l'homme. Il était à la fois l'artisan et la mémoire du village.



Marc Glotz

L'attribution de son nom à une rue en novembre 2001 est comme un clin d'œil à l'historien qui avait consacré, quarante ans plus tôt, sa première étude à la signification des noms de rues de Flaxlanden.

Les Devinettes de Tonton Claude

La réponse à la devinette du précédent bulletin :



Il s'agissait d'un cliché de la rue de Bruebach. Elle a été prise au début des années 60, à la hauteur de la rue de la Promenade, avant la pose des canalisations.



Nouveau Quizz :

De quel endroit est prise cette photo et quelle est l'année de ce cliché ?

Réponse dans le prochain numéro de *Vivre à Flaxlanden*

Claude Buchmann



Activités Scolaires

Le mardi 21 juin, les sapeurs-pompiers sont venus à l'école pour apprendre les gestes de premiers secours aux élèves de CM et parler de leur mission en tant que sapeurs-pompiers volontaires aux autres élèves de l'école.



Le jeudi 23 juin, ce sont les élèves qui sont allés à la caserne des sapeurs-pompiers pour une petite visite des lieux et faire quelques exercices.



Les enfants furent ravis de cette activité ! Merci aux sapeurs-pompiers pour leur engagement auprès de la population du village !

Amélie Spangenberg
Directrice de l'école de Flaxlanden

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Plan canicule

Peuvent s'inscrire sur le registre du plan canicule géré par la CCAS de Flaxlanden :

- toutes personnes de plus de 65 ans résidant à domicile
- les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical...)
- les personnes en situation d'handicap ou touchant une pension d'invalidité, une pension militaire d'invalidité ou une pension de victime de guerre.

L'inscription se fait à l'aide du formulaire d'inscription disponible en mairie, soit par la personne même, soit par un tiers (médecin, voisin ou famille...)

LA FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE ET LES COMMUNES DE
BRUNSTATT-DIDENHEIM, ZILLISHEIM ET FLAXLANDEN VOUS PROPOSENT:

VACANCES D'ÉTÉ

11-17 ans

PROGRAMME D'ANIMATION 11-17 ANS
DU 5 JUILLET AU 26 AOUT 2022

JEUNESSE



INFORMATIONS ET CONTACT

Animateurs jeunes BDZF
Brunstatt-Didenheim, Zillisheim et Flaxlanden
Pauline : 07.83.98.42.51
Maxime : 07.68.54.72.10
bdzf.fdfc@gmail.com



Tour d'Alsace 2022

Cette année, le Tour d'Alsace Cycliste
passera à nouveau au sein de notre village.

DIMANCHE 31/07/2021 entre 14h45 et 15h30.

Une caravane publicitaire précèdera les coureurs vers 12h30.

Petite Restauration et buvette vous seront proposées par Chriss au Flax'laada à compter de midi.

La circulation restera ouverte jusqu'au passage de la moto annonçant l'arrivée des cyclistes.

Les routes d'accès et de sortie du village seront ensuite bloquées à partir de 14h30 et des stationnements interdits à certains endroits stratégiques le temps de leur passage.

Les riverains concernés seront avertis par courrier.

Le circuit : les coureurs arriveront par la Grand' Rue, tourneront à droite devant l'épicerie du village, pour prendre la rue de Bruebach, puis la rue du Fossé, rue des Tuilliers, et ressortiront par la rue des Savoyards.



Règles de sécurité indispensables à respecter pour le bien de tous :

Bien rester sur les trottoirs, bien surveiller les enfants et ne pas toucher les coureurs.

Venez nombreux, et soyons responsables, citoyens, respectueux de ces coureurs et des règles de sécurité.



1972-2022
50
ANS

Cette année le corps des Sapeurs-Pompiers de Flaxlanden fête ses 50 ans.

Le premier week-end de septembre, le corps des Sapeurs-Pompiers fêtera son anniversaire.

Le samedi 3 septembre à partir de 10h30, les véhicules et du matériel seront exposés dans le centre du village afin de retracer l'histoire du corps. Une démonstration du GRIMP (unité spécialisée dans les secours en milieux périlleux) et des secours routiers sont également au programme.

La présence d'engins spéciaux reste en suspens afin de garantir l'effet de surprise.

En outre des activités pour petits et grands seront proposées toute la journée, comme par exemple une initiation aux gestes de premiers secours ou un parcours du mini-pompier pour les enfants.

Le dimanche 4 septembre, le corps des sapeurs-pompiers se réunira place de basket afin de célébrer cet anniversaire par une cérémonie et un défilé.

Venez en famille ou entre amis, on vous y attend nombreux !

Pour la journée du samedi, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Flaxlanden s'est associée avec deux autres associations du village afin de vous proposer de la restauration sur place.

L'association Trisomie21 Alsace vous proposera des crêpes sucrées toute l'après-midi, et l'association des parents d'élèves des tartes flambées pour le repas.

La buvette sera, quant à elle, tenue par l'amicale des pompiers.

Afin de gérer au mieux les quantités à commander pour les tartes flambées, l'association des parents d'élèves vous propose de réaliser une prévente. Vous trouverez le coupon joint à ce journal.

Vous pouvez donc dès à présent réserver vos tartes à l'aide du coupon joint à ce journal, accompagné de votre règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'APEF **et le déposer dans la boîte aux lettres de l'école ou de la mairie avant le 20 août.**

Destination Automobile

Dimanche 11 septembre 2022

La grande parade automobile repassera par Flaxlanden.

Avec pour fil conducteur les voitures de légende et de collection, cet événement est organisé par le Musée National de l'Automobile et m2A.

Un engagement commun et partagé pour valoriser l'empreinte automobile du territoire et pour placer la rentrée sous le signe de la fête...

Plus d'infos début septembre.



Galerie souvenirs



La marche populaire du Cerf a pu reprendre normalement.



Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 avec le conseil municipal des enfants.



Mr Zaessinger, président de l'Union des Anciens Combattants, a été décoré de la médaille UNC en vermeil.



Sortie "carpes-frites" des seniors au Gloka-brunna à Balschwiller.



Sortie des seniors au Zoo, suivie d'un repas à l'auberge.



Barbecue estival des seniors lors de leur fête champêtre.

La journée citoyenne



La commune remercie vivement les quelques 120 participants qui se sont répartis en une dizaine de chantiers
Nous espérons tous pouvoir vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle journée citoyenne.